

INTERVENTION
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
Un nouveau Collège à Fleury-Mérogis

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

La délibération que nous nous apprêtons de voter n'est pas une délibération anodine. Imaginez ce qu'elle représente pour l'histoire de notre ville. Son histoire mais aussi et surtout son avenir.

Comme de nombreux collègues de cette assemblée, ou de nombreux habitants, en tant qu'enfant de la ville cela ne représente pas rien. Cette délibération me touche au plus haut point.

Puisqu'il s'agit pour le conseil municipal de se prononcer, pour faire un pas décisif dans l'installation d'un collège à Fleury-Mérogis.

40 ans que nous l'attendons ! 40 ans de batailles et de mobilisations pour, enfin, arriver à un accord de principe avec le Département.

D'Auguste Gentelet à Roger Clavier en passant par Michel Humbert, aujourd'hui nous nous apprêtons à nous inscrire dans les pas de ceux qui ont fait cette ville telle que nous l'aimons. Celle que nous aimons décrire, solidaire, joyeuse, conviviale et fraternelle. Pas, celle qu'elle est devenue, défigurée pour des appétits personnels.

Abimée, et que nous prenons tant de soin à panser. Une blessure arrive vite, mais elle met du temps à soigner, et plus elle est profonde plus la guérison est longue.

Souvenez-vous. Il y a plus de 40 ans, Roger Clavier posait symboliquement la première pierre d'un nouveau collège à Fleury-Mérogis pour exiger de l'État qu'il finance sa construction.

Dès mon entrée en fonction, en Février 2019, j'ai tout de suite relancé ce projet qui était resté au point mort depuis 2009.

Les choses se sont ensuite bousculées, plus vite que je n m'y attendais. Nous avons d'abord obtenu la signature d'un appel commun, des maires de Fleury-Mérogis, Ris Orangis, Morsang sur Orge, Sainte Geneviève des Bois, Saint Michel sur Orge et Bondoufle en Mai 2019, réclamant un collège pour Fleury-Mérogis.

Cette 1^{ère} victoire amena ensuite une délibération du conseil départemental en Juillet 2019 qui décidait la création de 3 collèges supplémentaires, en plus des 5 déjà envisagés.

Après des échanges nourris et constructifs, ce fût la délibération de ce même conseil le 1^{er} Juillet dernier qui actait le territoire de Fleury-Mérogis à condition que la ville mette à disposition un terrain pour la construction du collège.

Nous arrivons donc à ce moment loin particulièrement important.

Car il y a urgence à agir. C'est aussi un peu de l'avenir de nos enfants et leur réussite scolaire qui se jouent aujourd'hui. Notre responsabilité est de saisir cette chance historique, d'obtenir la construction d'un collège à Fleury-Mérogis. Classes surchargées, carte scolaire changeante, ville découpée, transports en commun incertains ... nous

ne pouvons plus continuer d'envoyer nos enfants au collège Paul Eluard de Sainte-Geneviève des Bois et maintenant de Charles Peguy à Bondoufle, et demain ce sera où ? Viry Chatillon, une autre ville ?

Un nouveau collège à Fleury-Mérogis, c'est permettre à nos enfants d'étudier, demain, dans de meilleures conditions. Dans des classes neuves, modernes et adaptées. À proximité de leur domicile. C'est aussi une amélioration de la qualité de vie pour les parents. Moins de galères pour que leur enfant aille à l'école ou pour qu'il rentre tout simplement à la maison. Moins d'inquiétudes et plus de sécurité.

Seule ombre au tableau, c'est que pour permettre la venue de cet équipement, nous sommes contraints de céder le terrain communal des jardins familiaux.

Des 5 propositions que nous avons formulées au département, c'est cet emplacement qui a retenu l'intérêt et l'attention du département.

Je mesure évidemment les inquiétudes que peut soulever cette décision. Certains diront que nous sacrifions la nature en ville... un poumon vert de notre ville dont jouissent une soixantaine de familles. Je vous le dis clairement : les jardins familiaux ne disparaîtront pas. J'insiste. D'autres sites potentiels existent sur notre territoire et nous sommes déjà pleinement mobilisés pour déplacer nos jardins familiaux. Je ne peux évidemment garantir aucun calendrier, simplement notre volonté inébranlable d'aboutir à la création d'un nouveau site. Un nouveau site ou nous permettrons à plus de 60 familles d'accéder à un jardin pour cultiver.

Je vous rassure. Nous n'allons pas fermer les jardins familiaux la semaine prochaine. De la même manière, une enquête publique aura lieu sur l'insertion du collège dans son environnement urbain. Vous serez bien évidemment toutes et tous invités à y participer.

Alors oui, bien sûr, il y avait bien un site idéal qui aurait pu convenir à tous, celui qui est prévu pour ça depuis 40 ans, par les maires qui aimait notre ville : le terrain des 7 ha.

Ce terrain a malheureusement été saccagé en 2017 par le maire et les élus qui siégeaient alors dans cette enceinte. Pendant que les maires précédents préparaient l'avenir, d'autres ont souillé cet espace par 300 000 tonnes de déchets dont de l'amiante. Et je ne crois pas que les parents et futurs parents seraient ravis que leurs enfants aillent étudier au-dessus d'une immense décharge.

Pour rendre constructible ce terrain, il aurait fallu engager une dépollution évaluée à plusieurs dizaines de millions d'euros. Sans un engagement massif de l'État, ni la commune, ni le Département, ne peuvent effectuer de tels travaux de réhabilitation. Il y a urgence à créer un fonds national de dépollution pour aider les communes à recouvrer leur souveraineté foncière. Pour récupérer des terrains qu'on leur a injustement volés. C'est une bataille politique ! Une bataille que je compte bien mener avec tous les élus locaux concernés par les mêmes problématiques que les nôtres. Mais aussi les citoyens, les associations de défense de l'environnement. L'État doit nous entendre !

Je rappelle à ce titre qu'une plainte a été déposée pour obtenir justice sur ce que je qualifie d'un écocide, d'un véritable crime contre l'environnement.

Cette affaire des 7 ha, on ne la lâchera pas, justice doit être faite. Parce qu'elle soulève des questions politiques majeures qui dépassent le simple cadre de la commune. C'est un enjeu de justice écologique et d'égalité entre les territoires. Il faut rendre ce terrain injustement volé aux floriacumois.

Mais pour le moment, ne boudons pas notre plaisir.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, j'ai l'honneur ce soir de vous soumettre un projet de délibération actant le principe d'une mise à disposition du terrain des jardins familiaux au profit du Département, en vue d'y accueillir un futur collègue.

Cette délibération constitue un tremplin, un point d'appui qu'il nous faut saisir. L'intérêt général nous oblige à tous nous mobiliser pour que cela aboutisse. Nous devons faire bloc, y mettre tous notre poids, toute notre volonté, pour que, rêvons un peu, en 2025, les futurs collégiennes et collégiens de Fleury-Mérogis puissent faire leur rentrée dans leur ville.

Ne passons pas à côté de cette occasion unique ! Imaginez ce que ça représente, je le répète, rêvons un peu : nous nous battons pour que les

enfants qui entrent au CP et en maternelle aujourd'hui puissent étudier au collège à Fleury-Mérogis demain.

C'est une chance pour toutes les familles floriacumoises, et notre responsabilité est de la saisir.

Je vous remercie.